

**DELEGATION OFFICIELLE
CHAMPIONNAT D'EUROPE JEUNE 470
GDYNIA - POLOGNE DU 3 AU 10 JUILLET 2023**

Encadrement assuré par Philippe BOUDGOURD.

Equipages 470 :

Licence	Nom	Prénom	Club	Catégorie
1350892E	PENNANEACH	MANON	SNO NANTES	U23
1274834C	WILLIOT	PIERRE	CV ST AUBIN ELBEUF	U23
1240089K	PACAUD	MATISSE	YC CANNES	U23
1458927R	DE GENNES	LUCIE	YC CANNES	U23

Les sportifs devront être à jour de leur Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R.) et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, le Directeur Technique National pourra invalider la sélection et désigner une nouvelle sportive ou un nouveau sportif en remplacement.

Les membres de cette délégation officielle devront être en règle avec les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 en France et respecter également les mesures sanitaires nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le pays de compétition.

L'attention de l'ensemble de la délégation est fortement attirée sur les recommandations qui figurent ci-dessous.

Fait à Paris, le 9 juin 2023



Guillaume CHIELLINO
Directeur Technique National



Recommandations

Avant tout déplacement à l'étranger, il est rappelé la nécessité de :

- Consulter le site « conseils aux voyageurs » du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) qui précise la situation par pays ; site du MEAE : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>;
- S'inscrire sur Ariane (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>) ;
- Pour l'encadrement, se munir du dépliant de sécurité des ministères sociaux pour les agents (CTS, contrats de préparation olympique...) se déplaçant à l'étranger. ». L'inscription sur Ariane permet aux autorités françaises et ambassades de savoir ses ressortissants dans le pays en cas de problème de sécurité.
- Prendre connaissance des informations de la [CPAM](#).